

« 4SGT »

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €uros
Siège social : LA ROCHELLE (17000), 49 rue Saint Jean du Pérot
918 747 536 R.C.S. LA ROCHELLE
SIRET : 918 747 536 000 12

=====

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2025

L'assemblée générale approuve les propositions de la gérance et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2024 se soldent par un bénéfice de 309 014 €uros et que la Réserve légale a déjà atteint le dixième du capital social, décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

1°/ Distribution d'un dividende global de 300 000 €uros	
Soit, 60 €uros par part sociale, ci.....	300 000 €
3°/ Le solde, soit la somme de 9 014 €uros	
étant affecté au poste « <i>Autres réserves</i> », ci	9 014 €

<i>TOTAL ÉGAL AU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</i>	309 014 €
	=====

En conséquence de ces affectations, le montant du poste « *Autres réserves* » figurant au passif du bilan, s'élèvera désormais à la somme de 29 006 €uros.

L'assemblée générale décide enfin que le dividende global de 300 000 €uros sera payé au siège social à compter de ce jour.

- Décision d'affectation du résultat -

ORIGINE :

• « <i>Réserve légale</i> ».....	500 €
• « <i>Autres réserves</i> »	19 992 €
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE :</u>	309 014 €

AFFECTATION :

• « <i>Réserve légale</i> ».....	500 €
• « <i>Autres réserves</i> »	29 006 €
• Distribution de dividendes	300 000 €

Désignation de l'entreprise 4SGT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 49 RUE SAINT JEAN DU PEROT 17000 LA ROCHELLE

Durée de l'exercice précédent* 17

Numéro SIRET* 9 1 8 7 4 7 5 3 6 0 0 0 1 2

Néant * ☐

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut	Amortissements, provisions	Net		Net	
		1	2	3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 017	AG	1 745	19 272	20 253
	Fonds commercial (1)	AH	1 415 595	AI	277 221	1 138 374	1 279 934
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	301 218	AS	110 291	190 927	295 701
	Autres immobilisations corporelles	AT	383 272	AU	71 151	312 121	196 629
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	47 737	BI		47 737	45 050
	TOTAL (II)	BJ	2 168 838	BK	460 408	1 708 431	1 837 567
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	68 581	BM		68 581	70 663
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			13 724
	Autres créances (3)	BZ	35 332	CA		35 332	12 498
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	99	CE		99	99
DIVERS	Disponibilités	CF	577 758	CG		577 758	562 733
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 677	CI		6 677	6 500
	TOTAL (III)	CJ	688 448	CK		688 448	666 218
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 857 286	1A	460 408	2 396 878	2 503 785
				CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 4SGT			Néant * ☐	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	19 992	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	309 014	170 492
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	334 506	175 492
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 605 615	1 735 500
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 995	184 889
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	100 123	101 543
	Dettes fiscales et sociales	DY	248 274	229 693
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	55 748	21 751
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	41 617	54 917
TOTAL (IV)	EC	2 062 373	2 328 293	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 396 878	2 503 785	
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	719 093	2 328 293
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	21 324	16 203	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		4SGT				Néant * ☐	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 565	FB		FC	1 565
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF	
		FH	2 059 100	FI	2 059 100		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 060 665	FK		FL	2 060 665
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	37 567	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	40 006	
	Autres produits (I) (11)				FQ	158	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 098 389	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	621 269	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	2 082	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	437 100	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	18 300	
	Salaires et traitements*				FY	775 063	
	Charges sociales (10)				FZ	171 415	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	257 876	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	7 715	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 290 820	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(192 430)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	3	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	62 586	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	62 586	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(62 583)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(255 013)		

4SGT (SIREN: 918747536) — 18/03/2025 COGILOG Liasses 25.01.a
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : 4SGT										Néant * ☐			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	799 987		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	799 987		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	74 519	931	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*									HF	67 772		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	142 292	931	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)										HI	657 695	(931)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)										HK	93 668	53 484	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 898 379	2 989 283	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 589 365	2 818 791	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)										HN	309 014	170 492	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							1G			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier*							HP	15 467		
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1		40 006	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	24 368		A2	37 446	34 458		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	4 068	3 032	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS	141 560	135 661	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives		A6		obligatoires		A9	37 446			
						dont cotisation facultatives Madelin		A7					
						dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, utiliser l'annexe) :									Exercice N		
	piratage carte bancaire										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
											861		
	Stock de marchandises détruites suite sinistre incendie										39 102		
Travaux d'urgence réalisés suite incendie										33 882			
Mise au rebut matériel endommagé suite sinistre										67 772			
Acomptes perçus MMA suite incendie (perte exploitation et dommages aux biens)												799 987	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES

Annexe au bilan avant répartition clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 2 396 878,43 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 309 013,56 €.

L'exercice de référence a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024. L'exercice précédent clos le 31.12.2023 avait une durée de 17 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I	Règles et méthodes comptables	7
----------	--------------------------------------	----------

II	Compléments d'informations sur les postes du bilan et du compte de résultat	7
-----------	--	----------

2	Immobilisations incorporelles	8
3	Immobilisations corporelles	8
4	Immobilisations financières	9
5	Liste des filiales et participations	9
6	Stocks et en-cours	10
7	Clients et comptes rattachés	10
8	Autres créances et comptes de régularisation	10
9	Echéances de l'actif	10
10	Produits à recevoir	11
11	Trésorerie	11
12	Variation des capitaux propres	11
13	Provisions	12
14	Emprunts et dettes financières	12
15	Dettes Fournisseurs	12
16	Dettes fiscales et sociales	13
17	Autres dettes et comptes de régularisation	13
18	Echéances des dettes	13
19	Charges à payer	13
20	Produits d'exploitation	14
21	Achats consommés et variation de stocks	14
22	Charges de personnel & participation	14
23	Dotations aux amortissements	14
24	Dotations et reprises aux provisions d'exploitation	14
25	Résultat financier	15
26	Résultat exceptionnel	15
27	Crédit-bail	16

Élément 1**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes clos le 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux pratiques comptables généralement admises en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité (C. Com R. 123-180 et PCG art . 531-1) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I) Monnaie de présentation des comptes

La monnaie de présentation des comptes est l'euro.

II) Capital et réserves

Un profit de 309 013,56 € a été dégagé au 31 décembre 2024, faisant ressortir la situation nette positive à 334 505,88€.

III) Provisions

Le détail des mouvements sur les provisions au cours de l'exercice est fournis dans les tableaux ci-après.

IV) Actif immobilisé et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou bien à leur coût de production

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Constructions	néant
Fonds de commerce	néant
Install techniques, matériel professionnel	3 à 5 ans linéaire
Install. générales, agenc, divers	3 à 7 ans linéaire
Matériel de transport	néant
Mat. de bureau, informatique, mobilier	3 à 5 ans linéaire

(Voir ci-après les tableaux des immobilisations et amortissements correspondants).

V) Stocks

Le stock est valorisé au prix de revient, à la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est comptabilisée dans la mesure où la valeur vénale du stock est inférieure au prix de revient.

VI) Actif circulant et dettes

Les créances telles qu'elles apparaissent à l'actif au 31 décembre 2024 sont certaines dans leurs montants et raisonnablement récupérables.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée.

Au cours de l'exercice les dettes et créances en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à partir d'un taux de conversion fixé annuellement et devise par devise.

Les dettes créances et disponibilités en devises figurant au bilan sont ajustés en fonction du taux de change effectif au 31 décembre 2024.

La différence résultant de l'actualisation des dettes créances et disponibilités en devises est portée au bilan en écart de conversion.

Les dettes sont certaines ou probables et évaluées dans une optique de prudence et dans le respect du principe de séparation des exercices.

(Voir ci-après les tableaux d'échéance des créances et des dettes).

Élément 2 - Immobilisations incorporelles

en euros	Début de l'exercice	Autres mouvements	Acquisitions Dotations	Cession Reprises	31.12.2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	1 436 612				1 436 612
Valeur brute	1 436 612				1 436 612
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	-136 425		-142 541		-278 966
Dépréciation	-136 425		-142 541		-278 966
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	1 300 187				1 157 646
Valeur nette	1 300 187		-142 541		1 157 646

Élément 3 - Immobilisations corporelles

en euros	Début de l'exercice	Autres mouvements	Acquisitions Dotations	Cession Reprises	31.12.2024
Terrains					
Constructions					
Install. générales agence. des constructions					
Install techniques, mat. outillage indus	358 665		24 036	-81 483	301 218
Install. générales, agenc, divers	153 882		155 191		309 074
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	68 213		14 597	-8 612	74 198
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Valeur brute	580 760		193 825	-90 095	684 490
Terrains					
Constructions					
Install. générales agence. des constructions					
Install techniques, mat. outillage indus	-62 964		-67 842	20 515	-110 291
Install. générales, agenc, divers	-15 268		-33 851		-49 119
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	-10 199		-13 642	1 809	-22 032
Autres immobilisations corporelles					
Dépréciation	-88 430		-115 335	22 323	-181 442
Terrains					
Constructions					
Install. générales agence. des constructions					
Install techniques, mat. outillage indus	295 701				190 927
Install. générales, agenc, divers	138 615				259 955
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	58 014				52 166
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Valeur nette	492 330		78 490	-67 772	503 048

Élément 6 - Stocks

en euros	31.12.2023	31.12.2024		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières, approvisionnements	70 663	68 581		68 581
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total	70 663	68 581		68 581

Élément 7 - Clients

en euros	31.12.2023	31.12.2024		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients et comptes rattachés	13 724			
Total	13 724			

Élément 8 - Autres créances et comptes de régularisations

en euros	31.12.2023	31.12.2024		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Personnel et comptes rattachés		1 800		1 800
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 547	22 162		22 162
Autres impôts, taxes et assimilés		706		706
Créances diverses Etat et coll. publiques				
Groupe et associés				
Avances & acomptes versés sur commande				
Débiteurs divers	6 951	10 664		10 664
Capital souscrit et appelé, non versé				
Charges constatées d'avances	6 500	6 677		6 677
Frais émission d'emprunt				
Prime remboursement obligation				
Ecart de conversion actif				
Total	18 998	42 009		42 009

Élément 9 - Echéances de l'actif

en euros	total au 31.12.2024	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	47 737		47 737
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 800	1 800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	22 162	22 162	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	706	706	
Créances diverses Etat et collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 664	10 664	
Charges constatées d'avance	6 677	6 677	
Total	89 746	42 009	47 737

Élément 10 - Produits à recevoir

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	6 268	5 240
Total	6 268	5 240

Élément 11 - Trésorerie

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Valeurs mobilières de placement valeur brute	99	99
Valeurs mobilières de placement dépréciation		
Disponibilités	562 733	577 758
Trésorerie active (I)	562 832	577 857
Concours bancaires courants	-16 203	-21 324
Trésorerie passive (II)	-16 203	-21 324
Trésorerie nette (I + II)	546 629	556 533

Élément 12 - Capitaux propres

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écart de réévaluation		
Réserve légale		500
Réserves réglementées		
Autres réserves		19 992
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	170 492	309 014
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	175 492	334 506

Variation des capitaux propres 2023 / 2024

en euros	Début de l'exercice	Affectation du résultat 2023	Autres opérations de l'exercice		Résultat de l'exercice 2024	31.12.2024
			augmentat.	diminution		
Capital social	5 000					5 000
Primes émission, fusion, apport..						
Réserve légale		500				500
Réserve réglementées						
Autres réserves		19 992				19 992
Report à nouveau						
Dividende		150 000		-150 000		
Autres répartitions						
Résultat de l'exercice	170 492	-170 492			309 014	309 014
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total	175 492			-150 000	309 014	334 506

Élément 13 - Provisions

en euros	31.12.2023	Augmentat. (1)	Diminution (1)	31.12.2024
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour implantation à l'étranger				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques et charges				
Sur immobilisations				
Incorporelles				
Corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation				
Autres immob. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciations				
Total				
(1) Dont dotations et reprises				
• opérationnelles				
• financières				
• exceptionnelles				
Total				

Élément 14 - Emprunt et dettes financières

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 719 297	1 584 291
Concours bancaires courants	16 203	21 324
Emprunts et dettes financières divers	184 889	10 995
Total	1 920 388	1 616 611

Élément 15 - Fournisseurs

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Fournisseurs et comptes rattachés	101 543	100 123
Total	101 543	100 123

Élément 16 - Dettes fiscales et sociales

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Personnel et comptes rattachés	87 134	100 737
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 604	52 273
Impôts sur les bénéfices	53 484	55 914
Taxe sur la valeur ajoutée	25 622	38 655
Obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 849	694
Total	229 693	248 274

Élément 17 - Autres dettes et cpts de régularisations

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Ecart de conversion		
Fournisseurs d'immobilisations		
Avances et acomptes reçus		
Dettes diverses	21 751	55 748
Produits constatés d'avance	54 917	41 617
Total	76 668	97 365

Élément 18 - Echéances des dettes

en euros	total 31.12.2024	A 1 an au plus	A plus d' 1an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 ans maximum à l'origine	21 324	21 324		
Emprunts et dettes à plus de 1 ans à l'origine	1 584 291	241 012	918 768	424 511
Emprunts et dettes financières divers	7 890	7 890		
Fournisseurs et comptes rattachés	100 123	100 123		
Personnel et comptes rattachés	100 737	100 737		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 273	52 273		
Impôts sur les bénéfices	55 914	55 914		
Taxe sur la valeur ajoutée	38 655	38 655		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	694	694		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 105	3 105		
Autres dettes	55 748	55 748		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	41 617	41 617		
Total	2 062 373	719 093	918 768	424 511

Élément 19 - Charges à payer

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Emprunts	8 051	7 890
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 871	22 789
Dettes fiscales et sociales	41 102	38 635
Autres dettes		
Total	77 024	69 314

Élément 20 - Produits d'exploitation

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	17 mois	12 mois
Ventes de marchandises	3 316	1 565
Production vendue de biens		
Production vendue de services	2 908 884	2 059 100
Chiffre d'affaires (I)	2 912 200	2 060 665
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	36 850	37 567
Transfert de charges d'exploitation	40 006	
Autres produits d'exploitation (II)	76 856	37 567
Produits d'exploitation (III = I + II)	2 989 055	2 098 231

Élément 21 - Achats consommés et variation de stocks

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	17 mois	12 mois
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-924 995	-621 269
Variation de stock (mat. premières et approvisionnements)	70 663	-2 082
Total	-854 332	-623 352

Élément 22 - Charges de personnel

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	17 mois	12 mois
Salaires et traitements	-812 000	-775 063
Charges sociales	-221 745	-171 415
Total	-1 033 744	-946 478

Élément 23 - Dotations aux amortissements

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	17 mois	12 mois
Dotations aux amt immobilisations incorporelles et corporelles	-224 855	-257 876
Dotations aux amortissements charges d'exploitation à répartir		
Total	-224 855	-257 876

Élément 24 - Dotations et reprises aux provisions d'exploitation

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	17 mois	12 mois
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations aux provisions d'exploitation		
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations		
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation		
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants		
Reprises de provisions d'exploitation		

Élément 25 - Résultat financier

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	17 mois	12 mois
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		
Produits autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	0	3
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Produits financiers	0	3
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	-66 427	-62 586
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions valeurs mob. de placement		
Charges financières	-66 427	-62 586
Résultat financier	-66 427	-62 583

Élément 26 - Résultat exceptionnel

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	17 mois	12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		799 987
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels		799 987
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-931	-74 519
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-67 772
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	-931	-142 292
Résultat exceptionnel	-931	657 695

Élément 27

Immobilisations en crédit baill au 31 décembre 2024				
en euros	Coût d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Inst. tech., Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

en euros	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Constructions						
Inst. tech., Matériel et outillage	16 761	16 761	16 621	34 627		595
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						

Désignation de l'entreprise : 4SGT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant * ☐		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	309 014
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	675	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ	675
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	93 668	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { — imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) — imposées aux taux de 0 %						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { — Plus-values nettes à court terme — Plus-values soumises au régime des fusions						ZN	
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WN	
Réintégrations diverses à détailler sur 2058-A-Ext		DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I	WR	
							404 783	
II. DÉDUCTIONS							WS	
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WT	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*							WU	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { — imposées aux taux de 15 % ou au taux de 16 % pour les entreprises à l'IR — imposées au taux de 0 % — imposées au taux de 19 % — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures — imputées sur les déficits antérieurs						WH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WP	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						XB	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)						I6	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WZ	
							XA	
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer*						ZX	
	Majoration d'amortissement*						ZY	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XD
				Société d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de Développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur 2058-A-Ext	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)				XI	391 671	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	391 671	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

[illegible][illegible]

4SGT (SIREN: 918747536) — 18/03/2025 COGILOG Liasses 25.01.a
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2025

Désignation de l'entreprise : 4SGT				Néant * ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	37 139
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI*			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X			8Y	
	8Z			9A	
	9B			9C	
Provisions pour dépréciation *					
	9D			9E	
	9F			9G	
	9H			9J	
Charges à payer					
	9K			9L	
	9M			9N	
	9P			9R	
	9S			9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : 4SGT										Néant * ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	500					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	170 492			ZD	19 992					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE	150 000						
					ZF							
					ZG							
	TOTAL I	ØF	170 492		(N B: le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	170 492					
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	59 521	)	YQ	51 842			
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance							YT				
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)				J8	136 035	)	XQ	145 417		121 627	
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	2 532		24 637	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	31 094		72 953	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	258 057		269 704	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	437 100		488 921	
	— CFE et CVAE							YW	4 584			
IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS		)	9Z	13 716		91 983	
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	18 300		91 983	
	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	258 002		374 335	
DIVERS	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	141 001		166 007	
	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année précédente) *							ØB	631 376		724 374	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	2,00 %		2,00 %	
	— Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui, mettre 1 sinon 0				ZR
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA			Plus-values à 15%		JK		
								Plus-values à 19%		JM		
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD			Plus-values à 15%		JN		
RÉGIME DE GROUPE *								Plus-values à 19%		JP		
								Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 4SGT					Néant * ☐			
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)			Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1	mise au rebut mobilier endommagés sinistre	17 612		4 074		13 538	
	2	vaisselle endommagée sinistre	6 795		2 386		4 409	
	3	Matériel sonorisation endommagé	4 180		801		3 379	
	4	Mess et Mezzanine divers équipements mis au rebut	30 603		7 162		23 441	
	5	Réserve chambre négative endommagée	4 200		1 057		3 143	
	6	Cuisinière Aga endommagée	7 000		1 258		5 742	
	7	Divers petits matériels mis au rebut suite sinistre	19 705		5 585		14 120	
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)	
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %		
I - Immobilisations*	1		(13 538)	(13 538)				
	2		(4 409)	(4 409)				
	3		(3 379)	(3 379)				
	4		(23 441)	(23 441)				
	5		(3 143)	(3 143)				
	6		(5 742)	(5 742)				
	7		(14 120)	(14 120)				
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			(67 772)				
	Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

4SGT (SIREN: 918747536) — 18/03/2025 COGILOG Liasses 25.01a

Désignation de l'entreprise : 4SGT		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant * ☒
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	(à préciser) au titre de :	N-8			
		N-9			
		TOTAL 2			
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 4SGT

Néant * ☐

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 - 4 - 5)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2025

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 4SGT

Néant * ☒

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 4SGT

Néant * ☐

Exercice ouvert le : 01012024

et clos le : 31122024

Durée en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	22
dont apprentis	YF	5
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 060 665
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	2 060 665

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	158
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	13 300
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	13 458

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	621 269
Variation négative des stocks	OQ	2 082
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	285 598
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	7 715
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	916 665

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)	OG	1 157 458
---	----	-----------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. En cas de VA ajoutée négative, reporter montant égal à 0 au cadre C du formulaire n° 1329-DEF)	SA	1 157 458
--	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujetti à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX	2 060 665	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX				0
Période de référence	GY	01012024	GZ		31122024
Date de cessation	HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. (*) Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)	Néant *	☐
2			

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 9 1 8 7 4 7 5 3 6 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4SGT

ADRESSE (voie) 49 RUE SAINT JEAN DU PEROT

CODE POSTAL 17000 VILLE LA ROCHELLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0
Total des lignes P1 + P2	P5	6	Total des lignes P3 + P4	P6	5000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination AKAFOOD

N° SIREN (si société établie en France) 8 1 0 2 2 8 8 5 8 % de détention 15,00 Nb de parts ou actions 750

Adresse : N° 43 Voie BIS RUE DE VERDUN

Code Postal 17440 Commune AYTRE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination AJK COMPAGNIE

N° SIREN (si société établie en France) 9 0 5 0 1 3 9 5 9 % de détention 5,00 Nb de parts ou actions 250

Adresse : N° 28 Voie PLACE DE VERDUN

Code Postal 17000 Commune LA ROCHELLE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LINA

N° SIREN (si société établie en France) 8 9 0 5 1 7 0 5 5 % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 1000

Adresse : N° 61 Voie RUE DU MINAGE

Code Postal 17000 Commune LA ROCHELLE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination KJ FOOD

N° SIREN (si société établie en France) 8 7 7 6 2 2 3 1 6 % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 1000

Adresse : N° 25 Voie RUE DES CHAUMES

Code Postal 17140 Commune LAGORD Pays FRANCE

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2

2

(1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 9 1 8 7 4 7 5 3 6 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4SGT

ADRESSE (voie) 49 RUE SAINT JEAN DU PEROT

CODE POSTAL 17000 VILLE LA ROCHELLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0
Total des lignes P1 + P2	P5	6	Total des lignes P3 + P4	P6	5000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination MERAKI

N° SIREN (si société établie en France) 8 7 8 0 9 9 4 4 9 % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 1000

Adresse : N° 15 Voie RUE PAS DU MINAGE

Code Postal 17000 Commune LA ROCHELLE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination FOOD CONCEPT

N° SIREN (si société établie en France) 4 3 9 6 2 1 2 6 9 % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 1000

Adresse : N° 9 Voie RUE GUIGARDE

Code Postal 75006 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4SGT (SIREN: 918747536) — 18/03/2025 COGILOG Liasses 25.01 a
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant *



EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

9 1 8 7 4 7 5 3 6 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

4SGT

ADRESSE (voie)

49 RUE SAINT JEAN DU PEROT

CODE POSTAL

17000

VILLE

LA ROCHELLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

0

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.